



ENVIRONNEMENT
& DÉVELOPPEMENT DURABLE



Vous souhaitez obtenir une subvention
pour un projet d'investissement * ?

Mettez toutes les chances de votre côté par :

- ✓ Une réponse à l'autoévaluation obligatoire du PPR**
- ✓ L'identification des principales pistes de progrès

Et obtenez des points supplémentaires par votre engagement dans la démarche RSE du PPR

Le CRITT vous accompagne ½ journée par l'intervention de son expert RSE pour :

- ✓ Vous décrire l'intérêt du PPR,
- ✓ Vous aider à remplir l'autoévaluation en ligne (questionnaire fermé) du Conseil Régional, en identifiant les attendus,
- ✓ Vous rédiger un tableau d'actions prioritaires à joindre au dossier de demande de subvention,
- ✓ Evaluer votre éligibilité potentielle au dispositif Cèdre***.



* Dans le cadre d'un projet finançable par les services de la Région

**PPR = [Parcours Performant et Responsable en PACA](#), dispositif public d'accompagnement des TPE/PME à la RSE en Provence Alpes Côte d'Azur.

***[Cèdre](#) = dispositif de soutien financier complémentaire pour les entreprises en développement qui s'engagent dans la RSE et la transition écologique.



Cité de l'Alimentation
100, rue Pierre Bayle • BP 11548 • 84140 Montfavet
Tél : 04 90 31 55 08 • Fax : 04 90 31 55 10
www.critt-iaa-paca.com





Bulletin d'inscription

Je souhaite m'engager dans une démarche de performance globale responsable, ou la conforter, je m'inscris :

M/Mme (Nom-Prénom) :

Entreprise :

Catégorie : TPE - PME :

Fonction :

Tél :

E-mail :

TARIFS :

Tarif Adhérents 2020 (HT)	Tarif non-adhérents 2020 (HT)
450 €	550 €
Chéquiers conseil : <200 € / J (1 à 5J d'accompagnement)	

Prise en charge possible par votre OPCO.

Pour en savoir plus, contactez Estelle MARIN
estelle.marin@critt-iaa-paca.com ; tél : 04 90 31 55 08

Pour valider votre commande, complétez et retournez ce bulletin d'inscription au CRITT par mail à laure.dupin@critt-iaa-paca.com

Date :	Cachet de l'entreprise obligatoire
Nom, prénom et signature du responsable	